

**Bureau Communautaire
Réunion du 7 mai 2008**

L'an deux mille huit, le mercredi 7 mai à 17 heures 30, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le mercredi 30 avril 2008, s'est réuni en session ordinaire, au siège de Pontivy Communauté, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LE ROCH.

Etaient présents : Jean-Pierre Le Roch, Président ; René Jégat, 1^{er} Vice-président ; Serge Moëlo, 2^{ème} Vice-président ; Jean-Luc Oliviéro, 4^{ème} Vice-président ; Marc Ropers, 5^{ème} Vice-président ; Michel Houdebine, 6^{ème} Vice-président ; Bernard Nizan, 7^{ème} Vice-Président ; Pierre Le Pipec, 8^{ème} Vice-président ; Pacifique Le Clère, 9^{ème} Vice-Président ; Jean-Yves Quentel, 10^{ème} Vice-président ; René Anès, 11^{ème} Vice-président ; Michel Pourchasse, 12^{ème} Vice-président ; Jean Launay, 13^{ème} Vice-président ; Hervé Guillemin, Sylvianne Le Ponner, Joseph Le Bouëdec, Joël Marivain, Bruno Servel, Francis Rault, Bernard Le Breton, Jean-François Desiles et Daniel Le Rouzic.

Etaient excusés : Pierre Le Teste, 3^{ème} Vice-président et Yves Le Quéré..

Délibérations

Commission n°1 : Economie & emploi

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide de céder des terrains à vocation économique aux sociétés suivantes, ou à toute personne morale pouvant s'y substituer.

Les plans sont joints en annexe.

Parc d'activités de Lann Velin Nord – Commune de Saint-Thuriau :

Société Denis Matériaux :

Une parcelle d'une superficie de 10 500 m² (superficie approximative avant bornage) à extraire de la parcelle cadastrée section YA n° 170.

Activité : négoce généraliste de matériaux de construction et salle d'exposition carrelage-sanitaire.

Société PUM Plastic (groupe Point P)

Une parcelle d'une superficie de 5 000 m² (superficie approximative avant bornage) à extraire de la parcelle cadastrée section YA n° 170.

Activité : négoce généraliste de produits et de solutions plastiques pour le bâtiment et les travaux publics

Libre Service Agricole (société en cours de création)

Parcelle d'une superficie de 2000 m² (superficie approximative avant bornage) à extraire de la parcelle YA 187.

Activité : mécanique et fournitures agricoles

Parc d'activités de Gohélève Nord – Noyal-Pontivy :

Société LG Carrelages

Une parcelle cadastrée section ZD n° 308 située sur le lotissement d'activités n°056 151 03 K 3001 pour une superficie de 2797 m², anciennement Pondibois.

La société LG Carrelage est actuellement implantée, en location, sur la parc d'activités de Kerguilloten en Noyal-Pontivy.

Société SOS Terrassement

Parcelle à extraire de l'îlot n°6 du lotissement d'activités n°056 151 03 K 3001 pour une superficie de 3000 m² (superficie approximative avant bornage).

Cette société en activité depuis mai 2006 est actuellement installée au domicile du gérant, à Malguénac.

Parc d'activités de la Niel – Noyal-Pontivy

La part de rêve

Une parcelle cadastrée section ZE n°111 d'une superficie de 3 856 m².

Activité : crèche inter-entreprises

Madame Grumelec qui porte ce projet a sollicité une aide financière de Pontivy Communauté. Avant toute intervention pouvant créer un précédent, les élus souhaitent que le dossier « accueil des moins de trois ans » soit étudié par la commission « Action sociale & solidarité ».

Parc d'activités du Quengo – Rohan

Société Chicoine

Une parcelle à extraire des parcelles cadastrées section AI n°65, n°66, n°67 et n°122 pour une superficie de 4 561 m².

Activité : l'entreprise implantée sur le parc d'activités a des perspectives d'extension à moyen terme.

Commission n°2 : Aménagement & développement durable du territoire

Acquisitions :

Les plans sont joints en annexe.

Terrain Collin – Noyal-Pontivy

Dans le cadre de l'extension future du parc d'activités du Pont de Saint Caradec, situé sur les communes de Saint-Gérard/Neulliac/Noyal-Pontivy, et pour répondre à une demande de la société ALTHO dans le cadre de son développement, le bureau a décidé d'acquérir une parcelle de terre d'une superficie de 73 300 m² sise sur la commune de Noyal-Pontivy, cadastrée section ZL n°53.

Terrain Jégoux – Radenac

Dans le cadre de l'aménagement du futur parc d'activités de Radenac et de la réalisation d'une zone d'activités à vocation artisanale, le bureau décide d'acquérir auprès de Monsieur Jean-Yves JEGOUX une parcelle de terrain, cadastrée section ZM n°33 pour une superficie de 14 560 m².

C'est une vitrine sur la RN 24 et le maire de la commune a déjà été sollicité par des artisans souhaitant s'y implanter.

Commission n°4 : Personnel

Régime indemnitaire des agents de la collectivité

Le bureau communautaire a adopté le régime indemnitaire des agents de la collectivités dont les dispositions entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2008.

Création de postes :

Le bureau communautaire décide de créer les postes suivants :

2 adjoints technique de 2^{ème} classe à temps complet

- au 18 avril 2008 :

Ripeur-chauffeur

Grade : adjoint technique de 2^{ème} classe

- au 5 mai 2008 :

Agent polyvalent aux services techniques

Grade : adjoint technique de 2^{ème} classe

I Maître Nageur Sauveteur

A compter du 15 août 2008, un emploi de maître nageur sauveteur à temps complet.

Cet emploi pourra être pourvu éventuellement par la voie contractuelle pour une durée déterminée de 3 ans compte tenu de la carence de candidats statutaires.

I Technicien Tourisme et Environnement

Au 15 juin 2008, un emploi de technicien tourisme et environnement à temps complet.

Cet emploi pourra être pourvu éventuellement par la voie contractuelle pour une durée déterminée de 3 ans compte tenu de la carence de candidats statutaires.

Par ailleurs, suite à l'appel à candidature lancé en février 2008 pour le recrutement d'un Directeur Général Adjoint, le jury se réunira le 26 mai 2008 pour recevoir les candidats.

De plus, le Président informe le bureau du départ de Magali Grémy qui rejoint Saint-Jean-Bévelay Communauté.

Commission n°3 : Finances

Remboursement consommation EDF à la Ville de Pontivy – Année 2007

Le compteur électrique de la piscine couverte fait partie du complexe sportif « Faubourg de Verdun » à Pontivy, propriété de la Ville de Pontivy. Le bureau décide de rembourser, à la ville de Pontivy, la consommation électrique de la piscine couverte pour l'année 2007 égale soit 33 640,57 €

Piscine de Pontivy - Remboursement abonnement aquagym

Le bureau décide de rembourser un abonnement au cours d'aquagym non utilisé pour raison médicale.

Syndicat mixte du Pays de Pontivy – Participation Année 2008

Pontivy Communauté a adhéré au syndicat mixte du Pays de Pontivy par délibération n°02-09-03 du conseil communautaire en date du 9 septembre 2003.

Le bureau communautaire décide de verser sa participation financière au syndicat mixte du Pays de Pontivy pour l'année 2008 d'un montant de 37 322.82 euros.

Syndicat mixte de la Sarre à l'Evel – Participation 2008

Pontivy Communauté a adhéré au syndicat mixte de la Sarre à l'Evel par délibération N°10 - CC 03.10.06 en date du 3 octobre 2006.

Le bureau décide de verser une participation de 23 279 € au syndicat mixte de la Sarre à l'Evel détaillée comme suit :

- 5 819 € au titre de l'achèvement du programme d'actions engagé en 2007
- 17 460 € au titre du programme d'actions 2008,

CAUE – Participation 2008

Le bureau renouvelle l'adhésion pour l'année 2008 de Pontivy Communauté au C.A.U.E. du Morbihan, au lieu et place des communes moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 8 461,80 €,

Association des Maires et Présidents d'EPCI du Morbihan – Cotisation 2008

Le bureau renouvelle l'adhésion pour l'année 2008 de Pontivy Communauté à l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Morbihan moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 1 920,47 €,

Mission Locale du Centre Bretagne – Cotisation 2008

Pontivy Communauté a adhéré à la Mission Locale du Centre Bretagne par délibération en date du 21 décembre 2004. Le bureau décide de renouveler cette adhésion pour l'année 2008 au lieu et place des communes moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 44 662 € (1 € par habitant suivant la population du dernier recensement connu).

Organismes de tourisme – Diverses cotisations communales 2008

Dans le cadre de la compétence « action de développement économique et touristique », le bureau décide de régler les cotisations ou la participation financières des communes qui adhèrent aux organismes suivants :

- Fédération Régionale des Pays Touristiques (module hôtellerie et hôtellerie de plein air) : 463 €
- Escalles d'une rive à l'autre : 1450€ (Pontivy, Rohan, Saint-Aignan)
- Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige : 600€ (Réguiny)
- Comité des canaux bretons : 595€ (Noyal-Pontivy, Pontivy, Rohan, Saint-Gonnéry)

Commission n°9 : Enseignement supérieur – Recherche & Innovation

Contrat de projet Etat/Région 2007-2013 – Convention cadre d'application « innovation »

Le Contrat de projets 2007-2013 entre l'Etat et la Région consacre, dans le cadre du grand projet 3 « conforter la performance de notre enseignement supérieur, de recherche et d'innovation au service de l'économie régionale » -Objectif 3 « développer l'innovation et la compétitivité des PME » des moyens financiers aux centres d'interface dont les actions s'inscrivent dans ses objectifs.

Les actions menées par la plate-forme technologique PRODIABIO, centre d'interface du site universitaire de Pontivy, s'inscrivent dans ce cadre.

En sus des moyens financiers de l'Etat et de la Région, il est demandé aux collectivités territoriales infrarégionales (quatre conseils généraux et six collectivités locales) de s'associer au financement des centres d'interface.

Le bureau communautaire décide d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer une convention-cadre d'application qui précisera les modalités d'intervention des différents co-financeurs pour l'action de sensibilisation et d'appui technique aux entreprises, mission d'intérêt général menée sur leur territoire.

Commission n°11 : Travaux & acquisitions

Le bureau communautaire décide d'autoriser le Président à signer les avenants suivants :

Exploitation des déchèteries de Pontivy Communauté :

- Lot n°4 – Enlèvement et traitement des déchets non valorisables - Avenant n°1 au marché de prestations de service

Cet avenant précise le prix unitaire relatif au traitement des déchets (prix 4.10 – « Traitement des matières par tonne »).

- Lot n°3 – Enlèvement et traitement des déchets valorisables - Avenant n°1 au marché de prestations de service

Cet avenant modifie l'article 3-4-2-1 du CCAP relatif à la révision des prix de reprise des matériaux valorisables et précise les modalités d'application.

- Lot n°5 « Déchets ménagers toxiques (DMS), déchets toxiques en quantités dispersés (DTQD), déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)» - Avenant n°2 au marché de prestations de service

Depuis le 10 avril 2008, il y a eu fusion absorption de la société ROLLAND TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT par la SARP OUEST et que cette dernière se substitue à Rolland Technologie, à cette même date, en ce qui concerne les droits et les obligations nés du marché.

Construction d'un centre technique communautaire – Lot n°2 – Gros Œuvre - Avenant n°4 au marché de travaux

Cet avenant prend en compte les modifications mineures, ajouts ou réductions de travaux de faible importance apportées au présent marché pour des raisons techniques, de sécurité ou d'amélioration de l'ouvrage et modifier le montant du marché

Restauration de la chapelle Saint Martin, commune de Rohan - Avenant de prolongation de délai

La fin du délai d'exécution est désormais portée au mardi 24 juin 2008.

Reprise des journaux/magazines - Avenant n°1

Cet avenant prend en compte deux modifications à intégrer au marché.

D'une part, la société DELAIRE Recyclage a rejoint le groupe PAPREC Bretagne, et d'autre part, il y a lieu de modifier l'article 3 « Qualité du produit » du contrat signé. En effet, dans le cadre de sa mission, DELAIRE RECYCLAGE s'engage à récupérer la totalité des journaux/magazines. Il s'agit de papiers graphiques triés en provenance des ménages, journaux et magazines et papiers blancs en mélange, et ce sans aucun minimum, ni plafond tel que cela a pu être précisé précédemment.

Dossiers en cours

1 - Semaine de l'innovation – Modalités de participation de Pontivy Communauté

La première Semaine de l'innovation qui s'est déroulée le 28 juin 2007 s'est articulée autour de la visite de l'entreprise Géothermic à Pleugriffet et s'est ponctuée par une conférence-débat autour du passage de l'idée au projet innovant dans les TPE/PME.

Fort de l'intérêt et de l'enthousiasme manifesté par l'ensemble des participants, Pontivy Communauté souhaite renouveler sa participation à la deuxième édition de la Semaine de l'Innovation organisée par l'agence économique Bretagne Innovation, du 23 au 27 juin 2008.

Cette manifestation vise à inciter les entreprises et plus particulièrement les TPE et les PME, à innover en exploitant au mieux les ressources disponibles au niveau régional. Cette semaine sera articulée autour de plusieurs manifestations sur l'innovation, répartie sur l'ensemble du territoire. L'édition 2008 mettra l'accent sur l'innovation par l'exemple et placera l'entreprise au coeur de l'événement

Pontivy Communauté a déjà pris contact avec la délégation pontivyenne de la CCI et la plate-forme technologique Prodiabio pour organiser ensemble une soirée de rencontre le jeudi 26 juin sur le thème de la collaboration entre les entreprises et les universités.

Le programme en cours d'élaboration se décline de la manière suivante :

- Visite d'une entreprise engagée dans une démarche d'innovation
- Réunion de la délégation de la CCI du Morbihan, en partenariat avec Pontivy Communauté et Prodiabio à l'IUT de Pontivy. Le thème : « collaborations entreprises et universités : de nouvelles voies d'innovations dans les PME ? »

2 - Un outil foncier : la Zone d'Aménagement Différé (ZAD)

Une note explicative est remise aux membres du bureau et jointe en annexe du présent compte-rendu.

3 - Réservation de parcelle – Versement d'un acompte de 10% de la valeur du terrain

Le cadre actuel de réservation de parcelles sur les parcs d'activités communautaires prévoit ni clauses ni versement d'acompte. Le bureau souhaite revoir le contenu des compromis de vente et instaurer un acompte de 10% de la valeur du terrain à la réservation.

4 - Réalisation de logements sociaux – Garanties d'emprunts

Les commissions « Habitat & Logement » et « Finances » sont chargées d'établir un nouveau cadre précisant les modalités d'intervention de Pontivy Communauté en matière de garantie d'emprunt .

5 - ADIL – Rapport d'activité 2007

Un exemplaire du rapport est remis à chaque membre du Bureau.

6 - Communication événementielle – Demandes de subvention des associations

En 2006, la commission en charge de la communication a entamé une réflexion sur le choix d'un nouvel axe de communication : « l'engagement de la communauté de communes dans le soutien aux grands ou petits événements qui se tiennent sur son territoire ».

En 2007, la commission et le bureau communautaire ont décidé de soutenir des associations dont les manifestations, notamment des festivals, favorisent la reconnaissance du territoire au niveau régional voire national et influent sur l'activité économique, sociale et touristique du territoire. En 2008, un montant de 15 000 euros a été inscrit au budget, la commission « Communication » est chargée d'étudier les demandes et de faire des propositions de subventions au bureau.